République Française
Département : LOIRE
Arrondissement : Montbrison
CHATELNEUF – COMMUNE

Procès-verbal

Le jeudi 03 septembre 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 août 2026, s'est réunie sous la présidence de Marc PELARDY.

Secrétaire de la séance : Amélie PEUVERGNE

Présents : Marc PELARDY, Marie-France ROCHETTE, Norbert DUCHEZ, Lionel CHARLES, Solange MASSON, Sophie COLLANGE, Romain FEUILLAND, Anthony MURE, Amélie PEUVERGNE
Représentée : Stéphanie JOANDEL représentée par Amélie PEUVERGNE

- **Approbation du PV du 27/07/2026 à l'unanimité**

- ***Délibérations du conseil*** *:*

 - Augmentation tarif salle des fêtes de Châtelneuf à compter du 01/01/2027 (N° DE_2026_032)

Le maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de revoir la tarification de location de la salle associative à compter du 01/01/2027 et de délibérer sur ce sujet.

Le tarif sera comme suit :

- Pour une journée pour les extérieurs à la commune : 280€
- Pour une journée pour les habitants de la commune : 190€
- Pour un week-end pour les extérieurs à la commune : 380€
- Pour un week-end pour les habitants de la commune : 290€
- La vaisselle de qualité supérieure sera facturée 50€.

Le conseil décide la continuité de la mise à disposition gratuite de la salle associative à raison de 2 occupations par année pour chaque association communale, et pour lesquelles les présidents des associations n'auront à régler que le tarif d'un ménage à 120 €. Au-delà de ces 2 occupations annuelles gratuites, les autres réservations seront facturées 170 € pour une journée et 270 € pour le week-end (ménage, et vaisselle ordinaire inclus).

Le tarif du remplacement du matériel dégradé : assiette 6€ ; couvert 2€ ; verre 2€ ; pichet 5€ ; saladier 5€ ; dalle du plafond 60 € ; bloc autonome d'éclairage de sécurité portatif : 200 €ht. Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une réévaluation par le conseil municipal

Le conseil municipal après concertation délibère et :

- Décide d'autre part, d'augmenter les tarifs comme détaillés précédemment.
- Décide la continuité de la mise à disposition gratuite de la salle associative à raison de 2

occupations par année pour chaque association communale, et pour lesquelles les présidents des associations n'auront à régler que le tarif d'un ménage à 120 €. Au-delà de ces 2 occupations annuelles gratuites, les autres réservations seront facturées 170 € pour une journée et 270 € pour le week-end (ménage, et vaisselle ordinaire inclus).

Le conseil municipal rappelle que pour toutes occupations de la salle associative payantes et non payantes il sera établi comme habituellement un contrat de location ou d'utilisation.

Délibération : adoptée

- **Questions diverses :**

. Point budgétaire

Monsieur le Maire informe le conseil que le budget est respecté, à l'heure actuelle, les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux prévisions et les recettes sont supérieures aux prévisions.

. Repas des aînés

Le repas des ainés se tiendra le 29 novembre 2026, le tarif est maintenu à 27 € par personne. Les invitations seront rapidement distribuées pour des réponses attendues fin octobre. Un devis sera demandé auprès du O'maelo par Sophie Collange.

. Équipement de rafraîchissement (climatisation)

Monsieur le Maire rappel les aides en cours pour l'acquisition d'un équipement de rafraîchissement :

-Aide de la Région de 50 % plafonnée à 10 000 € (sur facture, sans délibération).

-Cumul possible pour les établissements scolaires avec une aide EDF si l'équipement est installé et payé avant le 30 septembre 2026.

Devis (HT) :

Entreprise	École (salle de classe + garderie)	Mairie
CFC	5 690 €	1 740 €
Billis Clim Forez	4 991 €	1 856 €
Ideal Froid	7 197 €	2 245 €

L'entreprise Billis Clim Forez est retenue à l'unanimité. M. le Maire procédera à la commande.

M. le Maire se renseignera également sur la possibilité d'installer un rafraîchisseur d'air dans la cantine (compatibilité avec la subvention EDF et conformité aux règles d'hygiène, la cantine n'étant pas séparée de la cuisine).

. Lave-vaisselle (O'MAELO)

L'entreprise Patay a remplacé le lave-vaisselle par un appareil d'une vingtaine d'années, à titre provisoire. Elle propose une « opération blanche » : la mairie conserverait l'appareil de 20 ans en échange de celui d'un an qui était en panne mais qui remarche d'après l'entreprise. Le conseil refuse cette proposition. Norbert Duchez contactera l'entreprise.

. Réunion du 7 octobre : topo-guide de Pierre-sur-Haute

Une réunion de travail autour du topoguide est organisée par les représentants des communes historiques le mercredi 07/10/2026 à 19H à la salle des fêtes de Sauvain.

Plusieurs communes, dont Châtelneuf, ont été invitées afin d'avoir une réflexion commune sur l'attractivité touristique des chemins de randonnée du territoire.

Norbert Duchez, Sophie Collange, Romain Feuilland et Solange Masson y assisteront.

. Projets et travaux en cours

- **Sécurisation de la départementale (niveau du bourg)**

 Il est rappelé au conseil que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ne sera pas touchée mais que le financement par le Département (amende de police) pourrait passer de 60 % à 80 % si l'enveloppe n'est pas consommée.

 Plusieurs entreprises vont être consultées : Colas, Eiffage, Gourbière TP, ainsi que PratTP.

- **Bâtiment Meunier (transformation en bibliothèque et salle des associations)**

 Afin d'avancer sur le dossier, plusieurs architectes vont être consultés, Cédric Gourbière, Justine Thévenon, Marie Baudet et Sylvain Giraudier afin de constituer un dossier puis pouvoir déposer les demandes de subvention dans les meilleurs délais.

- **Dissimulation des réseaux électriques (Haut-du-Bourg)**

 Le Coût est estimé à plus de 65 000 €, au vu du montant, le projet est donc reporté.

- **Travaux d'isolation et de maintenance à prévoir**

 - Tuiles de l'église.
 - Étanchéité du toit de la salle des fêtes.

. Rangement sous l'école et boîte à livres

Sophie Collange informe le conseil que la commission et les volontaires (Sous des écoles, agents communaux et Conseil) ont effectué le rangement des locaux sous l'école.

- Du matériel ancien a été identifié : à proposer à un musée ou à exposer dans la future bibliothèque.
- Un important stock de livres d'occasion est inexploité, le conseil étudiera la mise en place d'une boîte à livres**.**

La séance est levée à 23h30

Marc PELARDY
Président de séance



Amélie PEUVERGNE
Secrétaire de séance

